

Déclarations et Discours

Nº 82/28

LE CANADA ET LE MOYEN-ORIENT À LA LUMIÈRE DE LA CRISE AU LIBAN

Discours de M. Pierre De Bané, ministre d'État (Relations extérieures), lors du quatorzième congrès du Centre québécois de relations internationales, Québec, le 30 septembre 1982.

Je m'adresse à vous aujourd'hui, au moment même où sévit au Moyen-Orient une crise qui, tragiquement, ne fait que s'ajouter à toutes les autres crises qui ont affligé cette région au fil des ans. Nous sommes tous horrifiés par les événements survenus récemment au Liban; ces actes injustifiables n'avanceront d'aucune façon les intérêts de quelque groupe ou de quelque pays que ce soit dans la région. Au lendemain du carnage de Beyrouth, peut-on trouver des motifs d'espérer? Je voudrais aujourd'hui passer en revue avec vous les perspectives au Moyen-Orient et vous exposer la position du Canada et les mesures qu'il prend face à cette situation. Si je puis hasarder une opinion sur la situation dans son ensemble, je crois qu'un optimisme prudent est permis si les principaux antagonistes au Moyen-Orient saisissent les occasions qui s'offrent maintenant à eux et s'engagent plus à fond dans le processus de paix. Espérons que le Liban de septembre 1982 sera perçu non seulement comme un témoin de l'antagonisme et de la dégradation humaine, mais aussi comme le point tournant dans le différend arabo-israélien.

La situation au Moyen-Orient s'est radicalement transformée ces derniers mois à la suite de l'invasion israélienne du Liban. En effet, des changements se sont produits non seulement sur le théâtre des opérations, mais aussi dans l'esprit de bon nombre des observateurs à l'extérieur de la région. Il ne fait pas de doute que les horreurs qui se sont abattues sur les Libanais et les Palestiniens au Liban ont eu un énorme impact au Canada tout comme dans d'autres pays. Personne ne peut rester insensible à la souffrance humaine engendrée par l'escalade de la violence, qui a connu son point culminant avec l'assassinat du président élu du Liban et le massacre d'innocents dans les camps de Sabra et de Shatila — un acte insensé et gratuit dont les auteurs ne pourront jamais justifier l'inhumanité.

Ramifications de la crise au Liban

La crise au Liban a de nombreuses ramifications. Israël a fait la preuve de sa supériorité militaire écrasante dans la région. Les pertes de vies ont été élevées tant chez les Libanais que chez les Palestiniens, et il faudra des années pour effacer les marques de la dévastation dans l'ensemble du pays et à Beyrouth. L'Organisation de libération de la Palestine [O.L.P.] a essuyé une cuisante défaite sur la plan militaire mais, même si elle a été dispersée dans tout le monde arabe, elle pourrait sortir plus unie de l'expérience et ses leaders pourraient être prêts à mener une lutte politique depuis leurs nouveaux emplacements. Un très grand nombre de Palestiniens, du moins dans la « diaspora » palestinienne, se rallient toujours à son leadership. Le danger de nou-

veaux conflits israélo-syriens persiste. Les pays arabes ne se sont pas empressés d'épauler les Syriens et l'O.L.P. durant la crise, et leur position peut avoir été affaiblie en conséquence. Dans les territoires occupés, des signes d'agitation ont été observés récemment et il règne une grande incertitude quant à l'avenir, au fur et à mesure que s'étendent les colonies de peuplement israélien et le contrôle de fait exercé par Israël. Heureusement, il n'y a pas eu d'affrontement des deux superpuissances au Liban ou à propos du Liban.

La crise au Liban a eu un impact profond sur les chances du processus de paix. Ces dernières semaines, des initiatives à la fois nouvelles et importantes ont été annoncées. La déclaration faite par le président Reagan le 1er septembre a été particulièrement frappante à ce chapitre du fait qu'elle signalait la volonté des États-Unis de passer du rôle de médiateur à celui de participant plus actif dans leurs efforts en vue de régler le différend. Il s'agit là d'une évolution heureuse de la situation ; les propositions mises de l'avant par le président Reagan méritent l'examen très attentif de toutes les parties. Le Canada souscrit aux grandes lignes de l'initiative américaine :

- l'insistance sur la sécurité d'Israël et sur l'autonomie pleine et entière pour les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza dans le cadre des accords de Camp David ;
- la participation de la Jordanie et des Palestiniens aux pourparlers sur l'autonomie. Nous avons noté avec un intérêt particulier le désir du roi Hussein de Jordanie d'élaborer avec les Palestiniens un énoncé de position sur l'avenir de la région ;
- l'opposition aux annexions territoriales israéliennes.

Vers une solution négociée ?

Nous avons une approche quelque peu différente vis-à-vis de certaines des propositions américaines. Bien que nous soyons en accord avec le principe de l'autogouvernement pour les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza en association avec la Jordanie, nous n'écarterions pas la possibilité d'un État palestinien. Le Canada tient d'abord et avant tout à éviter de préjuger de l'issue d'éventuelles négociations entre les participants.

Nous suivrons de près la façon dont les États-Unis traduiront leur initiative en actions concrètes dans les semaines et mois à venir. Nous voudrons tous appuyer les Américains dans leurs efforts en vue de transposer leurs idées pour le court terme dans la réalité.

Tout juste après la déclaration Reagan est venue la résolution sur le différend araboisraélien adoptée par le Sommet arabe de Fez. Il est encore trop tôt pour une évaluation détaillée, mais nous pouvons néanmoins dégager les conclusions préliminaires suivantes en ce qui concerne cette décision des pays arabes :

- nous nous réjouissons de l'allusion, dans le plan, aux garanties de paix du Conseil de

sécurité. Nous aimerions avoir davantage de détails sur cette position, plus particulièrement sur la façon dont tous les États de la région pourraient exister en sécurité à l'intérieur des frontières reconnues ;

- les idées sorties de Fez devront être jugées en fonction de leur contribution au processus de paix. Nous notons qu'elles ne font guère de place à un mécanisme de négociation que nous considérons important;
- si le plan mène à des négociations en vue d'un règlement équilibré au Moyen-Orient qui respecte les principes de la résolution 242, nous croyons qu'un premier pas positif aura alors été fait.

La position du Canada

Les politiques que nous avons adoptées dans le cas du différend arabo-israélien se sont inspirées de la recherche d'un point de vue équilibré et appuyé sur des principes. C'est ce qui explique notre soutien constant des résolutions 242 et 338, et c'est pourquoi nous avons veillé à garder ouvertes nos voies de communication avec toutes les parties. Ce qui inclut des contacts réguliers non seulement avec les divers gouvernements en cause, mais aussi avec l'O.L.P. Nous avons cherché à comprendre et à respecter les intérêts et préoccupations véritables des deux camps et à leur donner tout le poids qu'ils méritent.

Ce qui ne veut pas dire que nous ayons été neutres. Nous nous sommes prononcés avec vigueur sur diverses questions. Ainsi, le Canada appuie fermement l'existence, la légitimité, la sécurité et le bien-être d'Israël en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient. Il déplore et condamne en outre les actes de terrorisme dirigés contre des cibles en Israël et ailleurs. Le Canada a été à l'avant-garde dans la lutte contre le terrorisme international et ce, à l'occasion des sommets économiques, dans le développement du droit international en la matière et par ses efforts en vue d'inciter un plus grand nombre de pays à adhérer aux conventions internationales de manière à les rendre plus efficaces. Ce sont là des éléments fondamentaux de notre politique au Moyen-Orient. Ils sont bien compris et, je crois, respectés de tous, y compris les parties arabes les plus directement engagées. Nous ne perdons aucune occasion de rappeler ces facteurs dans nos contacts avec les gouvernements arabes et les leaders palestiniens. Dans l'intérêt de la paix régionale et mondiale - tout comme dans leur propre intérêt - les Arabes devraient accepter de s'asseoir à la table de négociation avec Israël, comme l'a fait le président Sadate en 1977. Aucune autre avenue ne mènera à un règlement à long terme.

Critiques à l'égard d'Israël

On n'a pas toujours bien compris, cependant, que notre ferme appui en faveur de l'existence de l'État d'Israël n'interdit pas des divergences fondamentales avec le gouvernement israélien à propos de certaines de ses politiques.

En particulier, le Canada a critiqué la politique d'Israël vis-à-vis des territoires occupés de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et des hauteurs du Golan. Nous avons indiqué à

Israël que nous ne pouvions accepter que cet État ait acquis le droit de garder le contrôle permanent de ces territoires. L'affirmation répétée des porte-parole israéliens qu'Israël ne se retirera jamais des territoires occupés, combinée à la volonté évidente d'augmenter le nombre de colonies de peuplement et d'exclure toute possibilité de les éliminer dans le cadre d'un arrangement de paix, mine la confiance en la possibilité de négociations fructueuses et, en conséquence, n'aide d'aucune façon le processus de paix.

Le Canada a en outre critiqué les mesures draconiennes prises dans les territoires occupés pour supprimer l'évolution du sentiment nationaliste palestinien, y compris la fermeture d'universités palestiniennes par Israël, sa répression des manifestations, provoquant plusieurs morts et blessés, et son érosion du leadership palestinien local par l'expulsion de certains maires et la destitution d'autres maires et de conseils municipaux.

Le Canada s'est par ailleurs fermement opposé à l'annexion de Jérusalem-Est par Israël en 1980 et aux mesures prises en vue d'annexer les hauteurs du Golan en 1981.

Nous avons indiqué clairement que nous considérons l'invasion du Liban et l'incursion subséquente d'Israël à Beyrouth-Ouest comme étant injustifiées et comme marquant un sérieux recul pour le processus de paix. Selon les termes mêmes du Premier ministre [Trudeau], nous croyons qu'il est « important d'éviter tout geste qui pourrait nourrir plutôt qu'apaiser la flambée de violence et de haine au Moyen-Orient ». Tout comme la politique de lutte armée contre Israël pratiquée par l'O.L.P. n'a aucunement servi à faire avancer la cause palestinienne, nous doutons que l'utilisation prolongée par Israël de la force militaire au Liban ajoute vraiment à la sécurité à long terme d'Israël.

Appui accordé aux Palestiniens

Nous n'avons pas davantage été neutres vis-à-vis du problème palestinien, dans sa dimension tant humanitaire que politique. Tous connaissent le soutien accordé par le Canada aux besoins humanitaires des Palestiniens. Au fil des ans, nous avons contribué 70 millions de dollars américains à l'UNRWA [Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens]. Des 2,55 millions de dollars que nous avons destinés à l'aide humanitaire au Liban depuis le début de l'invasion en juin, près d'un million a été affecté expressément à l'UNRWA.

Ce qui est peut-être moins connu, c'est la contribution que nous avons faite par l'entremise des organisations non gouvernementales, particulièrement en ce qui concerne l'établissement de programmes médicaux et éducationnels pour les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

Sur le plan politique, nous avons appuyé les droits et aspirations légitimes des Palestiniens. Nous appuyons leur droit de participer activement aux négociations sur leur avenir, tout comme la nécessité pour les Palestiniens d'une libre expression politique à l'intérieur d'un cadre territorial. Nous appuyons leur droit à une patrie à l'intérieur d'un territoire clairement défini, la Cisjordanie et la bande de Gaza. Nous n'avons jamais fait nôtre l'opinion voulant que les Palestiniens aient déjà une patrie, à savoir la Jordanie.

Le problème palestinien internationalisé

Les événements au Liban ont grandement accentué l'intérêt de la communauté internationale vis-à-vis du problème palestinien qui, avec le maintien de la sécurité d'Israël, est au cœur du différend arabo-israélien. On s'est de plus en plus préoccupé de la situation des Palestiniens et de leur tragédie, étant donné leur conscience nationale en devenir et leur identité en tant que peuple. Et ce phénomène s'est manifesté le plus clairement aux Nations Unies.

Le conflit arabo-israélien se déroule en grande part aux Nations Unies et au sein d'autres instances internationales. Sur ce théâtre, les Arabes sont passés à l'offensive tandis que les Israéliens restent largement sur la défensive. Au cours de la dernière année, les Arabes ont accentué leur campagne politique contre Israël dans presque toutes les instances internationales, présentant à la seule Assemblée générale plus de 40 résolutions distinctes. Ces efforts se sont intensifiés cette année au cours des sessions extraordinaires d'urgence, et ils pourront se poursuivre cet automne à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée générale. Parfois nous pouvons, au bout du compte, appuyer les textes spécifiques qu'ils proposent ; à d'autres occasions, toutefois, nous avons été obligés de nous opposer ou de nous abstenir au moment du vote, particulièrement lorsque les textes contiennent des éléments qui porteraient un préjudice sérieux aux éventuelles négociations en vue d'un règlement pacifique.

Les Arabes en sont maintenant venus à faire le procès de la bonne foi d'Israël en tant que membre pacifiste des Nations Unies. Ils préparent ainsi le terrain pour faire expulser ou suspendre Israël, ou le priver de son droit de participer aux activités de la famille des organisations de l'ONU. Même si nous comprenons les frustrations profondes à l'origine de ces propositions, le Canada croit fermement au principe de l'universalité de l'adhésion aux Nations Unies et ne peut accorder quelque soutien que ce soit à des initiatives qui vont à l'encontre de ce principe.

Retrait des forces étrangères puis négociations

Pour ce qui est des intentions d'Israël à long terme, nous estimons que les forces israéliennes et toutes les autres forces étrangères devraient se retirer du Liban de façon inconditionnelle et sans délai. Tant que la situation au Liban ne sera pas stabilisée, les possibilités de négociations sur la question de Palestine restent minimales. Les diverses initiatives de paix mises de l'avant sont le signe encourageant d'une volonté nouvelle de s'attaquer au problème palestinien. Il nous faut espérer que toutes les parties seront disposées au compromis, quoiqu'il soit peut-être plus difficile que jamais d'y parvenir dans le climat de méfiance amené par les récentes tragédies à Beyrouth-Ouest. Mais il faut tenter le coup. Nous espérons en particulier qu'Israël pourra se montrer beaucoup moins intransigeante à propos de l'avenir des territoires occupés,

tout comme dans ses rapports avec les habitants de ces territoires, de sorte que ceux-ci puissent être motivés à se joindre au processus de paix.

Pour leur part, les gouvernements arabes et les leaders palestiniens devraient comprendre le fondement des craintes d'Israël quant à sa sécurité à long terme, malgré sa supériorité militaire actuelle. Ils doivent indiquer sans équivoque que, dans le cadre d'un règlement juste qui garantirait les droits légitimes de la population palestinienne, ils conviendraient de conclure une paix véritable et durable avec Israël. En tant que Canadiens, nous devrions faire tout en notre pouvoir pour convaincre les parties de tendre vers un accommodement mutuel réel et de redoubler d'efforts pour comprendre les craintes et les préoccupations de l'autre partie. Seule une compréhension mutuelle plus grande permettra d'asseoir le processus de paix sur des fondements solides.